

DEMANDE D'ADHESION

Vie du club / sortie annuelle

Saison 2022 / 2023



Gallia Club Omnisports de BIHOREL
Association de loi 1901 créée en 1967
Agréée Jeunesse et Sport sous le n° 76 591

Section plongée sous-marine créée en 1972
Adresse : B.P.50 - 76420 BIHOREL
Section affiliée à la F.F.E.S.S.M. sous le n°22 76 0014

Site Internet : www.gcobplongee.com

DOCUMENTS A JOINDRE A LA DEMANDE

- 1 photo d'identité
- 1 chèque du montant total
- **la copie de votre certificat médical de moins d'un an** de non contre-indication à la pratique de la plongée et/ou apnée, y compris en compétition.
- Pass sanitaire obligatoire selon norme en vigueur

**Sans présentation du certificat médical aucune demande de licence ne sera effectuée.
Des modèles de certificats médicaux sont disponibles sur le site du club.**

Sachez que les photos prises au cours des activités de la section illustrent régulièrement le site Internet du club.

En cas d'opposition de votre part cocher la case suivante

Je soussigné(e) _____ déclare avoir pris connaissance des conditions d'adhésion, m'engage à respecter les statuts et règlements du Gallia Club Omnisports de BIHOREL et de la section plongée – apnée, ainsi qu'à plonger selon les règles définies par la Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins.

En remettant ce formulaire au Club, j'accepte que les informations saisies dans celui-ci soient utilisées pour m'affilier à la FFESSM, me contacter ou m'envoyer des informations concernant l'activité du Club.

BIHOREL, le ___ / ___ / ___

Signature

Photo

NOM : _____ PRENOM : _____

NUMERO DE LICENCE: _____

Date de naissance : ___ / ___ / ___ Profession : _____

Tél Dom : _____ Tél Port. : _____ E-mail : _____

ADRESSE (écrire en caractères d'imprimerie S.V.P.)

Pas de changement d'adresse en 2022

N° : _____ Type voie : _____ Nom de la voie : _____

Code postal : _____ Ville : _____

DECOMPTE DE L'ADHESION

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Le tarif de l'adhésion ne comprend pas les entrées à la piscine, ni les fosses. L'usage du matériel du club n'est autorisé que pour la sortie annuelle. La licence vous donne la possibilité de participer aux festivités, de suivre les cours au local et de passer votre niveau lors de la sortie annuelle. La licence vous donne la possibilité de plonger en mer à Dieppe sur le bateau du club moyennant une participation à l'entretien du bateau au tarif "extérieur".

- **Adhésion au club** ⁽¹⁾ : **51 €**
- **Licence adulte** ⁽²⁾ : **43 €**
- **Assurance complémentaire** :

Assurance LOISIR			Assurance LOISIR TOP		
L1	L2	L3	TOP L1	TOP L2	TOP L3
21 €	26 €	44 €	41 €	52 €	86 €

Choix d'assurance complémentaire ⁽³⁾ ... : €

MONTANT DU REGLEMENT ⁽¹⁺²⁺³⁾ : €

Je souhaite obtenir une attestation pour mon C.E.

ASSURANCE COMPLEMENTAIRE FEDERALE ⁽³⁾

La licence FFESSM comprend une assurance de responsabilité civile. **Le club exige la présentation d'une assurance complémentaire.** La Fédération propose les assurances complémentaires LOISIR, qui sont des **assurances individuelles d'accident** pour tout pratiquant de plongée ou d'apnée, ou LOISIR TOP, qui couvrent en plus vos voyages plongée dans le monde entier (annulation, interruption, assurance bagages voyage plongée).

Si vous ne souscrivez pas une de ces assurances LOISIR ou LOISIR TOP, vous devez fournir une attestation de prise en charge de la plongée sous-marine avec bouteille ou de l'apnée par votre assurance personnelle. La présentation d'une assurance complémentaire LOISIR ou LOISIR TOP est toutefois obligatoire pour les compétitions d'apnée.

Les contrats d'assurance sont consultables sur le site www.ffessm.fr ou au local de plongée.

Niveau actuel

Renseignements utiles pour l'organisation des sorties clubs :

Je suis plongeur niveau :

Je suis apnéiste niveau :

Bio : niveau : Permis bateau : côtier – hauturier TIV

Rifaa : année recyclage : Rifap : année recyclage :

Je ne souhaite plus recevoir les informations concernant les plongées en mer